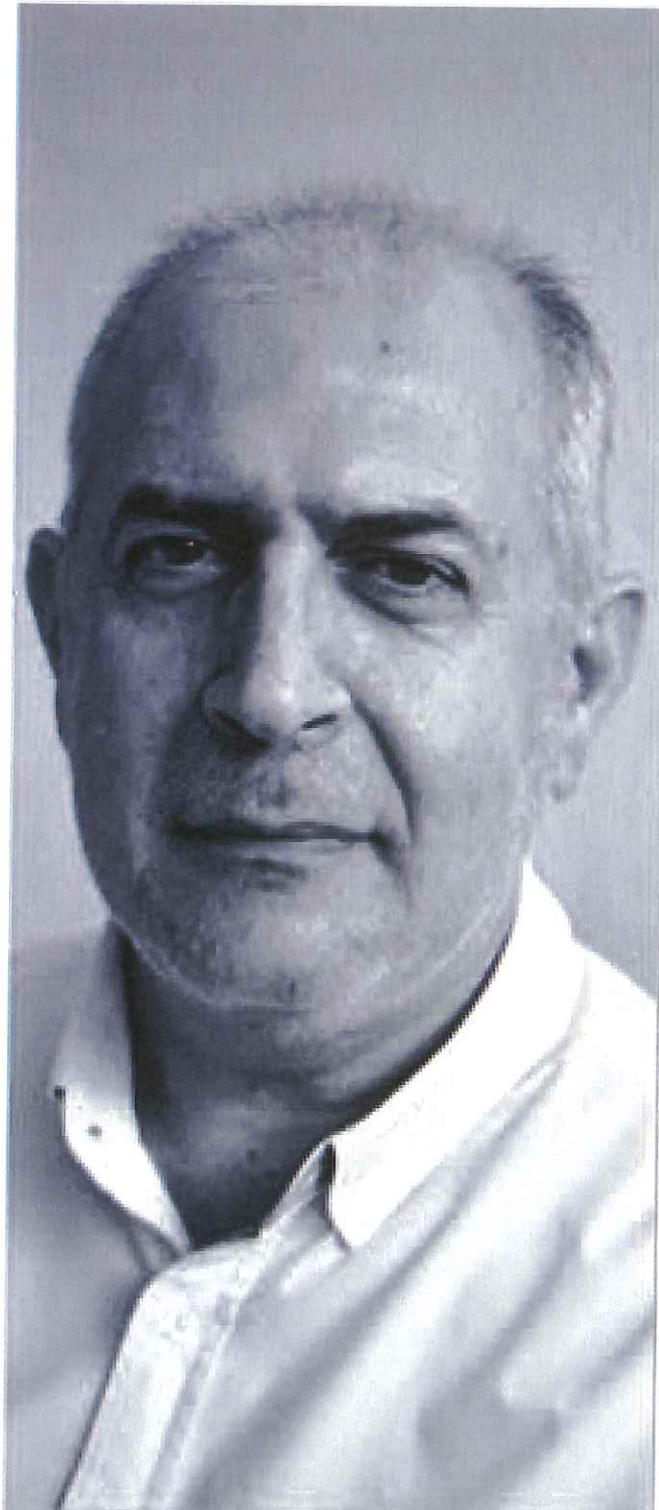


PORTRAIT ● ● ● MAÎTRE JAMIL HOUDA

Je suis un pur produit local !



Bâtonnier d'exception, homme d'engagement et militant humaniste, Maître Jamil Houda est bien plus qu'un avocat de talent. C'est dans l'ambiance feutrée de son cabinet, au cœur de Pointe-à-Pitre, que Génération + est allé recueillir les confessions de ce grand monsieur...

G+ : Pourquoi avoir décidé de faire carrière dans le Droit ?

J.H. : J'étais passionné par l'histoire et la géographie mais, peut-être mal orienté, je ne voyais comme issue que l'enseignement et je ne voulais pas être enseignant. De plus, je ne voulais pas quitter la Guadeloupe après mes 18 ans... C'est donc d'abord pour des raisons de commodité, sans être un choix par défaut, que je suis allé étudier le droit à la Faculté de droit, située à l'époque, à Pointe-à-Pitre. J'ai étudié quatre ans en Guadeloupe, réalisé mon service militaire puis je suis parti à Paris pour réaliser mon 3ème cycle. Quand j'ai fini mes études en 1985, il me fallait travailler trois ans en cabinet pour obtenir mon titre de Conseil Juridique *. J'ai postulé à Paris, mais seul un cabinet guadeloupéen m'a répondu positivement... et je lui en sais gré ! Destin ou hasard, je suis arrivé ici un jeudi et j'ai commencé à travailler le lundi suivant. J'ai eu beaucoup de chance. Depuis ce jour, je n'ai pas eu de vraies de vacances !

G+ : Comment s'est déroulé votre séjour à Paris ?

J.H. : À l'époque, c'était plus facile qu'aujourd'hui car il y avait moins d'étudiants. On m'a accepté dans deux filières. J'ai opté pour le D.E.S.S. Droit des affaires et fiscalité, option conseil juridique, car cela me permettait d'avoir une profession indépendante, d'exercer en libéral. Mon intégration à Paris s'est bien passée et j'ai eu le temps de découvrir les beautés de la ville. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de différence de niveau sur le plan des études. J'ai retrouvé mes amis Guadeloupéens, partis avant moi, et j'ai recomposé mon microcosme.



easy com

■ STRATÉGIE ■

■ DÉVELOPPEMENT ■

Intermedia FORTAGE 2017 - Rue Marie Perle 21 bis 42097-2122 Bâle, Mulhouse
Tél : 03 83 36 00 00 - Fax : 03 83 36 00 15

J'y suis allé pour prendre un diplôme et revenir. Au final, dans la mesure où j'ai fait l'essentiel de mes études en Guadeloupe, on peut dire que je suis un pur produit local ! Comme tous les insulaires, je suis très attaché à mon territoire. Je n'ai jamais considéré que cette île était trop petite pour moi.

G+ : En tant que Guadeloupéen d'origine syrienne, vous incarnez la diversité antillaise... Avez-vous connu la discrimination ?

J.H. : Mes parents, originaires de la partie chrétienne de la Syrie, sont arrivés en 1950 et 1952. Je suis né ici et je me suis toujours senti antillais, c'est pour moi une évidence. D'ailleurs, ma langue maternelle c'est le créole. Quand nous étions jeunes, à la maison, nous refusions de parler arabe : on voulait ressembler à tout le monde. Ce n'est pas un rejet de ce que l'on est ; c'est lié à l'idée d'être un peu comme les autres... C'est cela, me semble-t-il, le sentiment d'intégration. Alors oui, j'ai déjà vécu la discrimination, de la part de celui qui ne vous comprend pas et qui a tendance à vous stigmatiser, mais il faut savoir passer outre ce genre de choses. J'ai toujours vécu cela avec beaucoup de détachement. Quand j'étais jeune, j'ai eu droit à des brimades, à des quolibets sur mes origines, mais mes amis ont toujours voté à mon secours... Quand on est jeune, on ne voit pas les couleurs.

G+ : Qu'est-ce qui vous a poussé à réussir ?

J.H. : Avant d'aller poursuivre mes études en France, j'avais toujours vécu au Moule. J'allais au lycée Baimbré et je prenais tous les jours le transport scolaire. Le trajet était galère : ça vous donne le sens de l'effort et l'envie de réussir ! Je savais qu'il fallait que je sorte du lycée avec le bac, et de la fac avec un diplôme. Mes parents sont arrivés en Guadeloupe sans rien. Mon père a commencé par être colporteur et, c'est au fur et à mesure, qu'il a réussi à se faire un petit pécule pour acheter une voiture, et ensuite un commerce. Au début, il paraît avec ses deux valises à pied dans la campagne... J'ai beaucoup d'admiration pour mon père car c'était dur. Il m'a toujours dit : « Il faut

que tu ailles le plus loin possible ». J'ai aussi une reconnaissance éternelle pour ma mère qui, en plus du magasin, s'occupait de tout à la maison...

G+ : Que pensez-vous du conflit syrien ?

J.H. : Ce conflit est un drame absolu et un véritable creveu-cœur avec son cortège de morts, de malheurs et d'orphelins. J'y suis allé cinq fois et j'ai une sœur qui y vit depuis 40 ans. Elle a quitté Damas et réside dans le village natal de mes parents, entre Homs et la côte, où elle se sent très protégée. La Syrie a de tout temps été une zone de conflit. Quand on est la-bas on a une vision différente, tout est vu avec le prisme de la religion. Pendant longtemps la Syrie était un pays laïque, une dictature certes, mais un pays laïque : ceci garantissait l'équilibre entre les religions. Beaucoup de chrétiens ont du fur, et si l'on continue c'est l'ensemble de la présence chrétienne au Proche-Orient qui va disparaître...

G+ : Vous êtes bâtonnier, de surcroît reconnu par vos pairs : quelles sont vos missions et pensez-vous qu'il s'agit d'une consécration justifiée ?

J.H. : Les missions du bâtonnier sont de présider le Conseil de l'Ordre, exercer un pouvoir disciplinaire, avoir une autorité morale sur ses confrères, faire la relation avec les magistrats et représenter l'Ordre. Depuis 1999, j'ai régulièrement été élu au Conseil de l'Ordre et c'est ainsi que les confrères m'ont vu évoluer, travailler et m'engager. J'ai donné de mon temps et de mon énergie, il y a une grande part de sacrifice. En réalité je ne pensais pas devenir bâtonnier, ce sont mes pairs et mes confrères, qui m'ont encouragé. Je crois que l'on émerge naturellement et progressivement, et qu'à un moment donné, le choix s'impose à vous, vous ne pouvez plus fuir vos responsabilités. Les confrères vous jugent digne de confiance et vous poussent, voilà pourquoi on ne vit pas la fonction comme une consécration mais plutôt comme un devoir et une reconnaissance, c'est un honneur.

G+ : Que pensez-vous de « l'affaire Taubira » ?

J.H. : Cette femme, intelligente et cultivée, a géré un ministère régional très symbolique ; pour nous,

domiens, c'est une fierté. En outre, c'est un ministère qui demande d'avoir une culture juridique et judiciaire, ce qu'elle n'avait pas. Elle n'était pas du « sériel ». C'est une machine délicate, traditionnelle,

UN SEUL INTERLOCUTEUR
pour gérer
tout votre développement

- Conseil en stratégie et développement
- Campagnes de communication
- Création graphique et édition
- Accompagnement événementiel

avec ses pesanteurs et l'on ne doit pas la violenter. Christiane Taubira avait une certaine vision de la lutte contre la racaille : elle a été déçue pour cela, on l'a traité de laxiste, ce qui est faux ! Je pense qu'on lui a fait payer ses origines et sa couleur de peau. Sa politique est mitigée mais elle a essayé. C'est un Ministère difficile, doté de très peu de moyens... elle a quand même tenu trois ans et demi ! J'ai beaucoup d'admiration pour ce qu'elle est.

G+ : Est-ce difficile d'adapter les lois françaises aux réalités antillaises ?

J.H. : C'est ce que l'on appelle l'assimilation législative. Depuis la départementalisation, on a globalement les mêmes lois, sans adaptation particulière. On doit appliquer les mêmes règles, et parfois, on voit bien que cela pose problème. Par exemple, on va demander aux entreprises, sur un petit territoire, de respecter les mêmes contraintes de charges et de normes que sur un marché constitué de 66 millions d'habitants... C'est une aberration ! Autre exemple avec le droit la famille, il faut tenir compte de l'environnement socio-culturel et historique lorsque l'on juge.

G+ : Avez-vous déjà invoqué la clause de conscience dans une affaire ?

J.H. : Non, mais en fonction du type d'infractions à juger ou de la charge émotionnelle d'un dossier, on peut le refuser au profit d'un autre confrère. Chaque personne a droit à un avocat. La robe d'avocat, c'est comme une armure... Quand vous la mettez, il y a un dédicé qui se produit en vous. Vous êtes prêt pour la défense, vous oubliez tout le reste, et laissez de côté vos réserves personnelles. Dans l'équilibre des pouvoirs et dans l'exercice d'une justice démocratique, même le criminel le plus abject a lui aussi droit à une défense. Cela ne veut pas dire qu'en tant que défendant on va épouser sa cause. L'avocat défend le criminel, pas le crime, et ce n'est pas l'avocat qui fait la peine, mais le Juge. Dans un état démocratique qui a accepté une justice indépendante et impartiale, l'avocat est un ressort essentiel.



G+ : La lutte contre la violence devrait-elle être une priorité en Guadeloupe ?

J.H. : Notre société, issue de l'esclavage, porte en elle les stigmates de cette histoire violente. En outre, la modernité génère une violence d'accaparement des biens de consommation car tout le monde veut vivre à un niveau de standing. Les difficultés d'intégration de la jeunesse sont évidentes, avec un chômage très élevé, un trafic de drogue et une forte circulation des armes. Si vous ajoutez à cela le mal-être social, vous avez pour résultat un taux de délinquance très fort : 45 homicides en 2015, c'est énorme, c'est dix fois plus que la moyenne nationale ! La lutte contre la violence doit être déclarée grande cause nationale, priorité des priorités. Le pacte social est en danger ; trop d'insécurité entrave les libertés. Il faut mettre de gros moyens sur l'éducation car un homme éduqué, instruit et éclairé est moins violent qu'un homme frustré. Si l'on dit que c'est une cause nationale, on se donnera enfin les moyens. En Guadeloupe, le seuil de tolérance est largement dépassé ! Nous risquons de basculer dans une société d'autodéfense...

G+ : Sur quels axes doit-on travailler pour abaisser le taux de délinquance ?

J.H. : Sur l'éducation, l'occupation des jeunes, l'empathie et les énergies positives ! Je vais paraître naïf mais il n'y a pas assez d'amour dans la société. Il y a une rupture du lien social et du lien générationnel. C'est une société à plusieurs vitesses où la violence est, de plus en plus, exacerbée ! Aujourd'hui, tout va trop vite. On n'a pas vu venir les effets pervers de la modernité et de toutes les nouvelles techniques de communication. Il faut valoriser ce que la société produit de positif et minimiser les points négatifs.

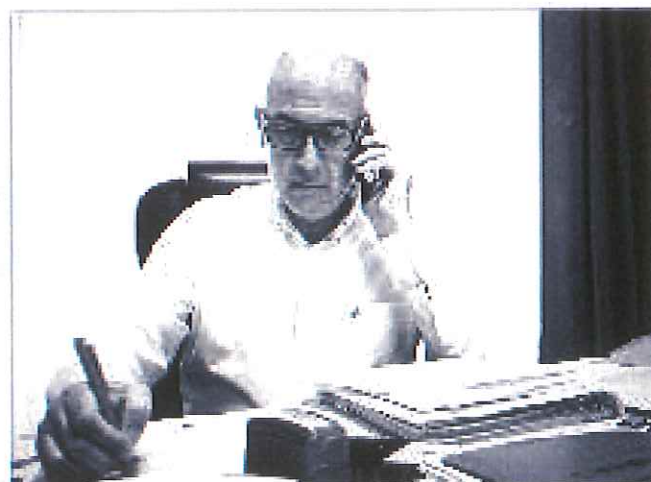
G+ : Vous exercez un métier prenant : quels furent les impacts sur votre vie de famille ?

J.H. : Hélas, avec le métier d'avocat, la famille et les enfants sont souvent délaissés ! Je ne veux pas que demain mes enfants me disent : « Papa, où étais-tu quand nous avions besoin de toi ? ». Malheureusement, ça nous pend au nez... Les enfants ont besoin de présence, que vous fassiez des choses avec eux. Il ne faut pas qu'ils grandissent avec trop de manque. Il faut éviter de créer le vide car il ne se comble pas.

G+ : Quelles valeurs souhaiteriez-vous léguer à vos enfants ?

J.H. : J'ai deux fils. Avoir des enfants n'a pas changé le regard que je porte sur la société, cependant, je l'avoue, je suis inquiet pour eux. La société a changé,

on a basculé dans la modernité la plus sauvage. L'honnêteté, la loyauté, le sens des responsabilités, l'engagement et surtout l'empathie vis-à-vis des gens... Voilà ce que j'essaie de leur transmettre. Je crois beaucoup en la fraternité humaine : c'est difficile mais il ne faut pas baisser les bras.



G+ : Regrettez-vous quelque chose dans votre parcours ?

J.H. : Je ne regrette rien. Je pense que les choses sont arrivées naturellement. Je crois en une sorte de fatalité, le destin... et je n'ai jamais forcé mon destin ! Je crois en une espèce d'harmonie cosmique qui ordonne les choses et les vies sans que l'on s'en rende compte.

G+ : À quand la retraite ?! Des projets ?

J.H. : Je n'ai pas encore l'âge de prendre ma retraite ! Dans un premier temps, à la fin de mon mandat, je vais me mettre en retrait pour que le nouveau bâtonnier prenne sa place. J'ai hâte que le train soit un peu plus réduit parce que ce rythme me pèse. On a tellement de contraintes et d'obligations qu'il faut éviter le burnout. On doit être comme Shiva... avoir 6 bras ! Moi j'aspire à lever le pied, à avoir un rythme moins soutenu. Et peut-être, un jour, je réaliserai mon rêve : écrire ou reprendre mes études d'histoire. ■

Propos recueillis par Vinciane Florentini-Michel.

* Depuis la loi du 1er janvier 1992, les professions de Conseil Aulique et d'avocat ont fusionné en une seule et même profession, celle d'avocat.

MAÎTRE JAMIL HOUDA

Avocat à la Cour, Bâtonnier de l'Ordre
49, rue Frébault 97110 Pointe-à-Pitre
Tél. : 05 90 93 07 05